Envoyé en préfecture le 20/01/2026
Reçu en préfecture le 20/01/2026
Publié le
ID : 035-213500457-20260114-01_2026-DE

République Française
Département d'Ille & Vilaine
Commune de Bruc Sur Aff

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du CONSEIL MUNICIPAL DE BRUC SUR AFF

Nombre de conseillers :
En exercice 12
Présents 9
Votants 9
Pouvoirs 0

Date de la convocation : 9/01/2026

Le 14 janvier deux mille vingt-six, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe ESLAN, Maire.

Présents : ESLAN Philippe, BOUCHET Isabelle, BOUREL Cécile, DIVET Michel, HEURTEL Marie Françoise, LEBLANC Jean-Pierre, POUESSEL Jean, RAZÉ Michel, ROUX Emmanuel

Absents excusés : DUCLOYER Arnaud, VALLÉE Florent

Absents : MAIGNAN Valentin

Secrétaire de séance : ROUX Emmanuel

01/2026	**Validation de l'appel d'offres – Entreprises – Commerce multiservices et logements**

Rapport de Monsieur Philippe ESLAN, Maire,

Il rappelle que, lors de la séance du Conseil municipal du 17 décembre 2025, les élus ont délibéré (délibération n°69/2025) afin de donner suite à la consultation des entreprises relative au marché de la réhabilitation de l'ancienne boulangerie en commerce multiservices et logements.

À l'issue de cette consultation, le lot n°3 « Charpente bois » a été déclaré infructueux.

Il précise qu'une nouvelle consultation a ensuite été engagée pour ce lot et qu'à l'issue de cette procédure, deux entreprises ont répondu.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le rapport d'analyse des offres portant sur le lot n°3 « Charpente bois » et propose de retenir l'offre de l'entreprise FEVRIER BATIMENT, pour un montant de 37 414,07 € HT.

- **Lot 3 : Charpente bois : Estimation 51 000.00 € HT**

Entreprises	Montant HT de l'offre	Note financière /60	Note technique /40	TOTAL	Classement
FEVRIER BATIMENT	37 414.07 €	60.00		60.00	1
CHARPENTES BAINCOISES	46 056.76 €	48.74		48.74	2

Envoyé en préfecture le 20/01/2026
Reçu en préfecture le 20/01/2026
Publié le
ID : 035-213500457-20260114-01_2026-DE

République Française
Département d'Ille & Vilaine
Commune de Bruc Sur Aff

A l'issue de l'attribution du lot n° 3 « Charpente bois », le tableau récapitulatif des 15 lots du marché est ainsi mis à jour.

Code	Titre	Entreprise mieux-disante	Montant TOTAL mieux-disant HT	Estimation HT	Montant mieux-disant HT / LOGEMENTS	Montant mieux-disant HT / COMMERCE
1	TERRASSEMENT VRD	ROBERT TP	21 223,25 €	21 000,00 €	0,00 €	21 223,25 €
2	GROS-OEUVRE	CLEMENT ET FILS	139 550,00 €	174 000,00 €	64 934,64 €	74 615,36 €
3	CHARPENTE BOIS	FEVRIER BATIMENT	37 414,07 €	51 000,00 €	14 853,61 €	22 560,46 €
4	COUVERTURE	COLLET COUVERTURE	51 180,03 €	63 000,00 €	32 171,35 €	19 008,68 €
5	MENUISERIES EXTERIEURES	FEVRIER BATIMENT	33 829,00 €	45 000,00 €	16 403,00 €	17 426,00 €
6	RAVALEMENT DE FACADES	BLANDIN FACADES	48 550,60 €	31 000,00 €	36 614,90 €	11 935,70 €
7	SERRURERIE	ATELIER 1920	16 942,51 €	30 000,00 €	16 118,51 €	824,00 €
8	MENUISERIES INTERIEURES	FEVRIER BATIMENT	13 820,74 €	17 500,00 €	6 668,84 €	7 151,90 €
9	CLOISONS SECHES	SAS HERVE FRANGEUL	76 740,28 €	97 500,00 €	39 001,67 €	37 738,61 €
10	PANNEAUX ISOTHERMES	CM PACK	12 600,00 €	14 700,00 €	0,00 €	12 600,00 €
11	CARRELAGE FAIENCE	SAS FRANGEUL	31 611,82 €	38 500,00 €	5 799,07 €	25 812,75 €
12	REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES	SAS FRANGEUL	4 458,64 €	8 000,00 €	4 085,11 €	373,53 €
13	PEINTURES	SAS MARGUE	9 906,02 €	15 000,00 €	6 898,46 €	3 007,56 €
14	ELECTRICITE CFO/CFA	JOLIVE ELEC	68 030,65 €	88 496,38 €	16 715,17 €	51 315,48 €
15	CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE SANITAIRE	FROIDANIEL SA	100 125,00 €	129 478,50 €	42 275,00 €	57 850,00 €
	Total Travaux		**665 982,61 €**	**824 174,88 €**	**302 539,33 €**	**363 443,28 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants :

↳ **Approuve** le choix de l'entreprise FEVRIER BATIMENT pour le lot n°3 « Charpente bois » d'un montant de 37 414.07 € HT,
↳ **Valide** le tableau récapitulatif des 15 lots du marché de la réhabilitation de l'ancienne boulangerie en commerce multiservices et logements.
↳ **Autorise** le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires à la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Philippe ESLAN

BRUC-SUR-AFF
(Ille-et-Vilaine)